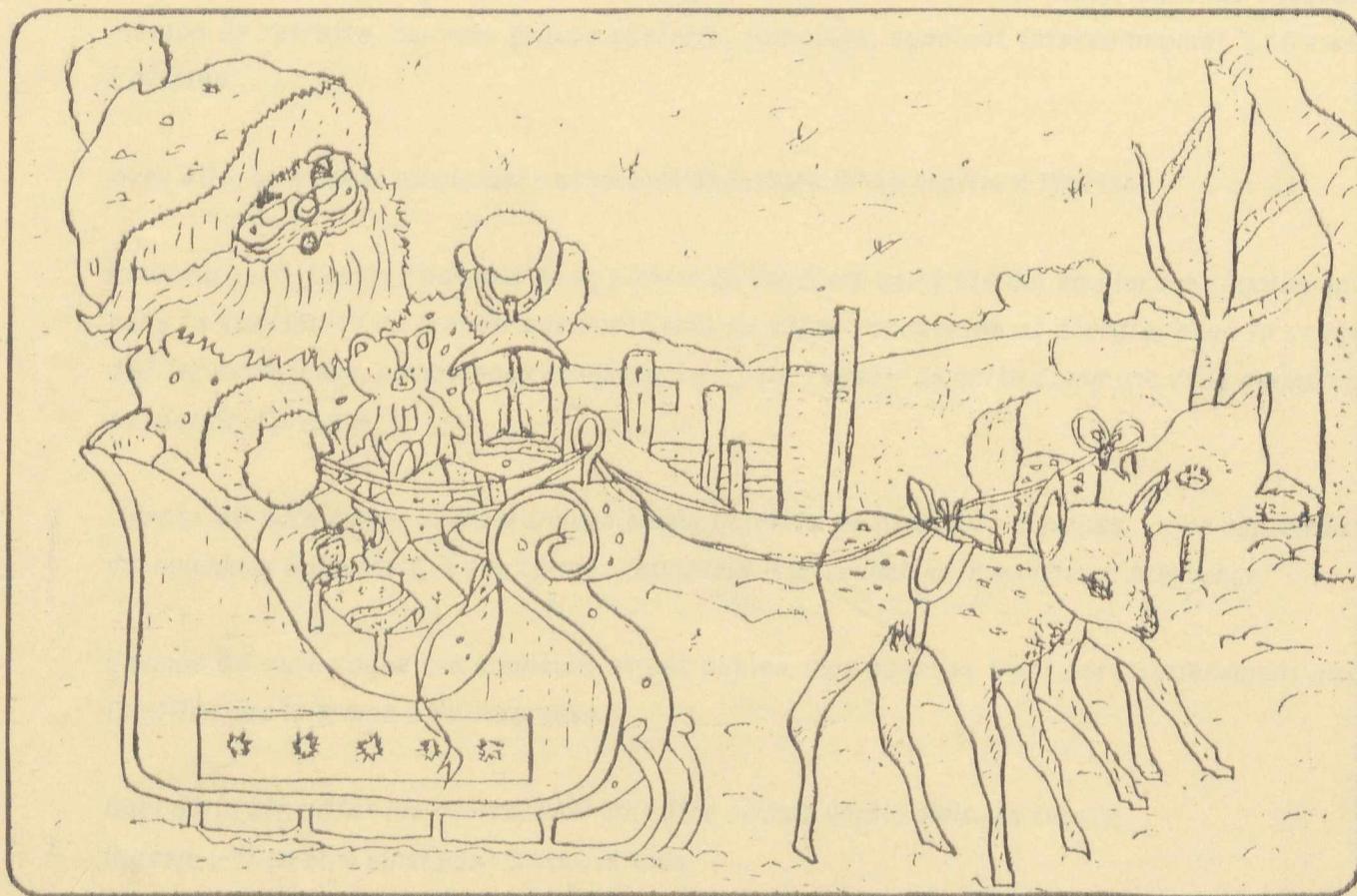
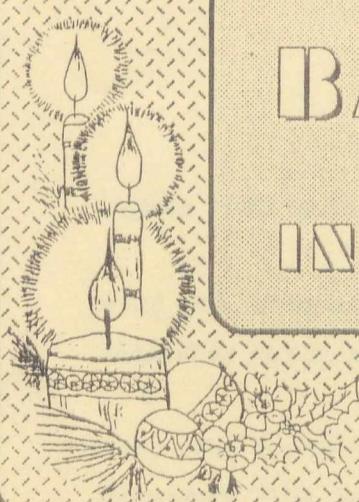


BASSE-GOULAINNE

INFORMATIONS



Joyeux Noël et Bonne Année

BULLETIN TRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE BASSE-GOULAINNE
DÉCEMBRE 1988

LE MOT DU MAIRE

Chers Goulainaises et Goulainais,

L'année 1988 touche à sa fin.

Avec elle, d'importantes réalisations s'achèvent. Je ne citerai que la salle polyvalente, dénommée lors du dernier Conseil Municipal, salle "Paul BOUIN".

Avec elle, des initiatives d'envergure se sont développées. Je citerai la zone d'activités dénommée "Pôle Sud", génératrice indispensable de ressources et d'emplois.

Avec elle, d'autres projets se sont faits jour et devraient se concrétiser en 1989 : lycée, maison de retraite, nouveau groupe scolaire, jumelage, syndicat intercommunal "Loire et Goulaine", ...

Avec elle, un mandat municipal s'achève et déjà mars 89 se profile à l'horizon.

Pour ma part, j'aurai l'honneur et le plaisir de conduire une liste qui se placera résolument dans la continuité du travail accompli tout en étant renouvelée et élargie, avec le souci d'allier expérience, compétence et dynamisme pour l'avenir de notre Commune et le maintien du plaisir d'y vivre.

L'année 88 aura connu, comme chaque année, l'arrivée de plusieurs dizaines, voire centaines, de nouveaux Goulainais. A son terme, j'aimerais leur souhaiter la meilleure bienvenue.

L'année 88 aura connu ses bonheurs et ses peines. Mes pensées iront particulièrement aux familles que le drame a bouleversées.

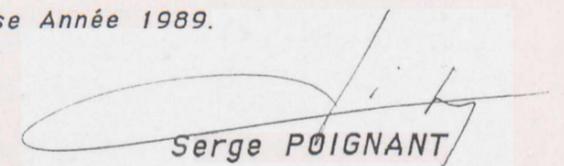
Noël doit réchauffer les coeurs. Noël doit être source de joie dans les foyers.

Puisse-t-il en être ainsi pour toutes et tous.

Et puisse l'année 1989 apporter aux uns et aux autres santé, travail, bonheur, prospérité.

Joyeux Noël

Bonne et Heureuse Année 1989.


Serge POIGNANT
Maire de Basse Goulaine
Conseiller Général

LE MOT DU MAIRE

Chers Gouloisais et Gouloises,

L'année 1988 touche à sa fin.

Avec elle, d'importantes réalisations s'achèvent. Je ne citerai que la salle polyvalente dénommée lors du dernier Conseil Municipal, salle "Paul BOUIN".

Avec elle, des initiatives d'envoyeurs se sont développées. Je citerai la zone d'activités dénommée "Pôle Sud", génératrice indépendante de ressources et d'emplois.

Avec elle, d'autres projets se sont faits jour et devraient se concrétiser en 1989. L'achat d'une maison de retraite, nouveaux groupes scolaires, jumelage syndical intercommunal, etc.

Avec elle, un mandat municipal s'échève et déjà l'année 89 se profile à l'horizon.

Pour me permettre de conclure ce mandat, je tiens à remercier tout d'abord les élus de la commune, dans la continuité du travail accompli tout en étant renouvelés et élargis, avec la soutenance de l'expérience, compétence et dynamisme pour l'avenir de notre Commune et le maintien du plaisir d'y vivre.

L'année 89 sera connue comme chaque année, l'année de plusieurs dizaines de projets, de nouvelles réalisations. A son terme, l'année sera riche de réalisations et de progrès.

L'année 89 aura connu ses bonheurs et ses peines. Mes pensées iront particulièrement aux familles que la vie a bouleversées.

Nous devons racheter les cours. Nous devons être sources de joie dans les fêtes.

Prions-Il en être ainsi pour toutes et tous.

Et puisse l'année 1989 apporter aux uns et aux autres santé, travail, bonheur, prospérité.

Jegoux Noël

Bonne et Heureuse Année 1989

Serge POIGNANT
Maire de Basse-Goulaine
Conseiller Général

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art.	DÉPENSES	RESTES À RÉALISER ET	NOUVELLES INSCRIPTIONS
13			1 000 000 F
14			1 000 000 F
21			1 000 000 F
230			1 000 000 F
231			1 000 000 F
232			1 000 000 F
233			1 000 000 F
234			1 000 000 F
235			1 000 000 F
236			1 000 000 F
237			1 000 000 F
238			1 000 000 F
239			1 000 000 F
240			1 000 000 F
241			1 000 000 F
242			1 000 000 F
243			1 000 000 F
244			1 000 000 F
245			1 000 000 F
246			1 000 000 F
247			1 000 000 F
248			1 000 000 F
249			1 000 000 F
250			1 000 000 F
251			1 000 000 F
252			1 000 000 F
253			1 000 000 F
254			1 000 000 F
255			1 000 000 F
256			1 000 000 F
257			1 000 000 F
258			1 000 000 F
259			1 000 000 F
260			1 000 000 F
261			1 000 000 F
262			1 000 000 F
263			1 000 000 F
264			1 000 000 F
265			1 000 000 F
266			1 000 000 F
267			1 000 000 F
268			1 000 000 F
269			1 000 000 F
270			1 000 000 F
271			1 000 000 F
272			1 000 000 F
273			1 000 000 F
274			1 000 000 F
275			1 000 000 F
276			1 000 000 F
277			1 000 000 F
278			1 000 000 F
279			1 000 000 F
280			1 000 000 F
281			1 000 000 F
282			1 000 000 F
283			1 000 000 F
284			1 000 000 F
285			1 000 000 F
286			1 000 000 F
287			1 000 000 F
288			1 000 000 F
289			1 000 000 F
290			1 000 000 F
291			1 000 000 F
292			1 000 000 F
293			1 000 000 F
294			1 000 000 F
295			1 000 000 F
296			1 000 000 F
297			1 000 000 F
298			1 000 000 F
299			1 000 000 F
300			1 000 000 F

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS SEPTEMBRE 1988

21 OCTOBRE 1988

- Adoption du Budget Supplémentaire 1988 de la Commune et du Service Assainissement
- Garantie d'emprunt à la SODALA pour acquisition et viabilisation de la 1ère tranche de la zone d'activités.
- Fixation de la participation aux dépenses d'équipements publics du lotissement du Clos des Onchères
- Acquisition par le SIMAN d'une superficie de terrains d'environ 5 ha dans le périmètre de la zone d'activités.
- Réalisation d'un nouveau groupe scolaire, demande de subvention, choix de l'architecte.
- Avis favorable sur la création d'un Centre d'Aide par le travail (C.A.T.) dans le cadre du Syndicat Mixte du Pays du vignoble Nantais.

INVESTISSEMENT

Le Chapitre 27 - une somme supplémentaire de 1 000 000 F a été inscrite au budget principal de la commune pour un montant de 10 000 000 F des dépenses supplémentaires ont été inscrites au Budget Supplémentaire 1988, notamment pour :

- l'acquisition de matériel (compte 214)
 - la réalisation d'une provision de 100 000 F pour le paiement d'un nouveau groupe scolaire (compte 232)
 - la réalisation de travaux de voirie principalement pour la desserte de la Salle polyvalente (compte 233)
- Michel DROUET
Adjoint aux finances

SECTION D'INVESTISSEMENT

Art.	DEPENSES	RESTES A REALISER 87	NOUVELLES INSCRIPTIONS
13	Subvention d'équipement	255 000,00 F	-
14	Taxe Locale d'Equipement	-	1 000,00 F
21	Acquisitions de biens	1 792 000,00 F	213 000,00 F
232	Travaux de bâtiments	6 701 000,00 F	787 200,00 F
233	Travaux de voies et réseaux	1 314 000,00 F	540 000,00 F
25	Créances sur tiers	-	408 000,00 F
26	Part dans les syndicats	-	98 000,00 F
		-----	-----
		10 062 000,00 F	2 047 200,00 F

Art.	RECETTES	RESTES A REALISER 87	NOUVELLES INSCRIPTIONS
O60	Excédent reporté	6 384 000,00 F	142 049,32 F
10	Subventions, dons et legs	1 078 000,00 F	183 500,00 F
11	Prélèvement sur recettes de fonctionnement	-	1 000 000,00 F
14	Participation à des travaux d'équipement	-	270 000,00 F
16	Produit des emprunts	2 300 000,00 F	408 000,00 F
21	Aliénations de biens	300 000,00 F	-
233	Travaux de voies et réseaux	-	34 000,00 F
26	Aliénations titres et valeurs	-	9 650,68 F
		-----	-----
		10 062 000,00 F	2 047 200,00 F

FONCTIONNEMENT

Les modifications principales apportées concernent :

Le Chapitre 63 - essentiellement pour accentuer les travaux d'entretien des voies et réseaux (+ 72 000 F) et également en raison de l'augmentation du tonnage des ordures ménagères collectées (+ 60 000 F).

Le Chapitre 66 - par l'inscription d'une somme de 165 915 F en "Dépenses imprévues" à l'Article 669, qui constitue en fait un compte de provision, qui ne sera pas nécessairement utilisé.

Le Chapitre 83 - une somme supplémentaire de 1 000 000 F a été inscrite et vient donc s'ajouter au prélèvement de 2 303 361 F prévu au Budget Primitif ; il s'agit d'un virement sur l'investissement destiné à l'autofinancement des opérations d'investissement.

INVESTISSEMENT

Outre les opérations restant à réaliser sur 1987, pour un montant de 10 062 000 F, des sommes supplémentaires ont également été inscrites au Budget Supplémentaire 1988, notamment pour :

l'acquisition de matériel, mobilier et outillage (compte 214),

la constitution d'une provision en vue de la construction d'un nouveau groupe scolaire (compte 232),

la réalisation de divers travaux de voirie, principalement pour la desserte de la Salle polyvalente (compte 233).

Michel DROUET
Adjoint aux finances

INFRASTRUCTURES

Comme vous le savez, Basse Goulaine adhère depuis 1982 au Syndicat Intercommunal à vocation multiple de l'Agglomération Nantaise qui regroupe 19 communes. Des commissions ont été constituées dont la commission "Infrastructures" qui est chargée entre autres des problèmes de traitement des ordures ménagères et d'élimination des déchets non ménagères.

TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Depuis plus d'un an, nos déchets ménagers qui représentent pour Basse Goulaine 1500 tonnes par an sont traités par l'usine d'incinération située à Nantes sur la Prairie de Mauves. Cette unité, composée de deux fours, a incinéré quelque 112 000 tonnes de déchets de l'agglomération et rejette plus de 40 000 tonnes de mâchefers et de suies. Par contre, elle produit de l'énergie (eau chaude) permettant de chauffer l'équivalent de 12 000 logements. C'est ainsi que cette usine (UIOM) est considérée comme l'une des plus modernes d'Europe. Son absence de pollution et son coût modéré de fonctionnement en font aussi un des fleurons de notre région.

La revente d'énergie permet d'atténuer d'une façon importante le coût de fonctionnement. Pour 1989, l'augmentation sera d'environ 4 % soit 145 F par tonne incinérée, à laquelle il convient d'ajouter les frais de ramassage.

Nous vous rappelons que seules les ordures dites "ménagères" sont admises, les autres devant être éliminées par un autre biais (dépôt - voir paragraphe suivant ; en ce qui concerne les verres, des conteneurs placés à différents endroits de la Commune sont à votre disposition).

ELIMINATION DES ORDURES NON MENAGERES

Un autre service public intercommunal de récupération, valorisation et élimination des déchets va entrer en service dans le courant du 1er trimestre 89. Il s'agit de l'ouverture de huit déchetteries dans l'agglomération nantaise qui serviront à éliminer les ordures non ménagères.

Pour Basse Goulaine, la déchetterie la plus proche se situera sur la commune de Saint Sébastien au lieu-dit "Les Grippots" (en limite de Basse Goulaine).

Ces déchetteries auront l'avantage d'être ouvertes 6 jours sur 7. Pour informer les populations concernées, une campagne publicitaire va être engagée par le SIMAN dès le mois de janvier 1989. Des informations seront publiées dans les journaux et sur le minitel (serveur TELEM). Des dépliants sur les localisations, les heures d'ouverture des déchetteries et sur les types de déchets admis seront disponibles dans les lieux publics (mairies, postes, etc...). Enfin, un concours est lancé par le concessionnaire (Société GRANDJOUAN) auprès de 19 écoles primaires de l'agglomération nantaise (dont Basse Goulaine, l'école du Grignon) auprès des élèves de CE1 et CE2 sur le thème "La ville idéale pour les enfants". De nombreux lots viendront récompenser les lauréats.

De plus amples renseignements seront communiqués dans le mois de janvier, ainsi que des consignes d'utilisation que nous vous remercions de respecter.

Dès l'ouverture de ces déchetteries, notre dépôt communal du "Torget" devra fermer ses portes pour différentes raisons. Ces infrastructures étant prises en compte dans le cadre du SIMAN, nous ne pouvons pas posséder parallèlement une structure indépendante. De plus, notre dépôt communal est actuellement presque saturé.

D'autre part, il est nécessaire de conserver la sécurité de la route Nantes-Cholet (certains feux pouvant la rendre dangereuse).

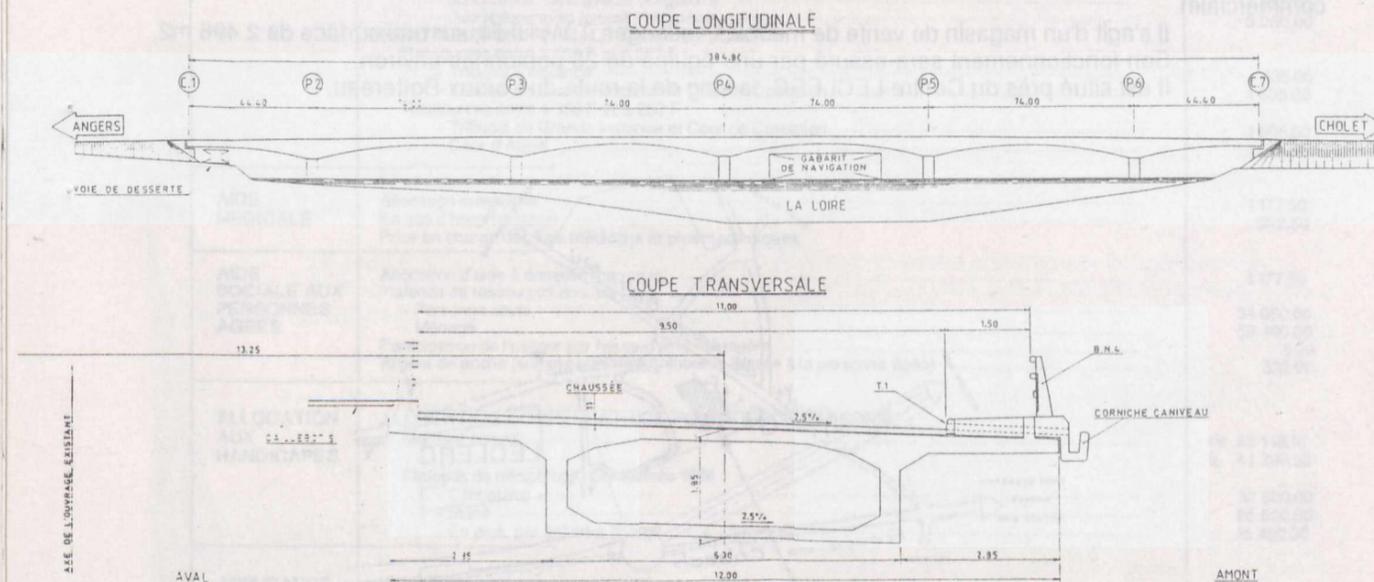
Nous espérons préserver le cadre verdoyant du secteur dit "des Vallées" et améliorer par la même la physionomie de ce dépôt.

Michel DROUET
Membre de la Commission
"Infrastructures" au SIMAN

VOIRIE NALES

Vous avez pu constater que les travaux de construction de l'ouvrage de la Loire, nécessaires au doublement du franchissement de la Loire à Bellevue, viennent de débiter.

L'ouvrage à construire (coupes longitudinale et transversale ci-dessous) est situé à l'amont de l'ouvrage existant. Il doit livrer passage à 2 voies de circulation de 3,50 m. La construction commencera par la réalisation des piles. Il sera ensuite procédé à la construction du tablier.



La durée de construction de l'ouvrage est de 22 mois. La maîtrise d'oeuvre est assurée par le Service des Voies Rapides de l'Agglomération Nantaise de la DDE, pour le compte du Conseil Général, maître d'ouvrage. Les travaux ayant débuté en octobre 88, la mise en service de l'ouvrage devrait intervenir à la fin de 1990.

Marcel RICHARD
Adjoint à la Voirie

BATIMENTS COMMUNAUX

MAIRIE - SERVICES TECHNIQUES

Pour vous recevoir plus agréablement, les services techniques s'agrandissent dans l'ancien logement de fonction attenant.

La surface disponible de bureaux va donc augmenter de façon importante. La mise en service de ces lieux devrait se faire autour du 15 décembre.

SALLE POLYVALENTE

Un projet important qui depuis de nombreux mois prend forme va également être mis en service. En effet, le 14 décembre aura lieu l'une 1ère visite de réception de la salle polyvalente. Cette construction tant attendue de tous va pouvoir être utilisée.

La première grande manifestation sera en l'honneur des anciens de notre Commune à l'occasion du repas annuel servi à leur attention.

Nous espérons que ces nouveaux locaux apporteront satisfaction à tous.

SALLE VERTE

Courant janvier, la Salle verte, après des années de bons et loyaux services va disparaître laissant libre son emplacement et offrant un nouveau visage au Centre Bourg.

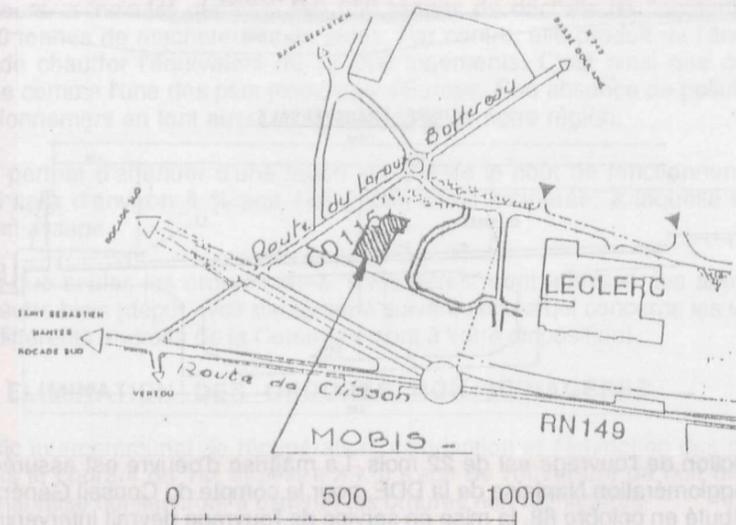
Hervé LUBERT
Adjoint aux Bâtiments Communaux

URBANISME

ZONE D'ACTIVITES

C'est avec plaisir que nous vous annonçons l'ouverture prochaine de MOBIS (1er lot de la zone commerciale).

Il s'agit d'un magasin de vente de meubles, ménager, T.V., HI-FI, sur une surface de 2 496 m². Son fonctionnement sera assuré par une équipe de 20 personnes environ. Il est situé près du Centre LECLERC, le long de la route du Loroux-Bottereau.



Cette implantation conforte tous nos espoirs, à savoir que notre zone d'activités reste très attractive, puisque nous avons de nombreuses demandes et que déjà 4 à 5 lots sont retenus route de Clisson, à ce jour 2 sont en cours de réalisation.

Gils BLIN
Adjoint à l'Urbanisme

TRANSPORTS

DESSERTE DU LYCEE SUD-LOIRE - "LA HERDRIE"

Des réunions se tiennent actuellement avec des responsables de la S.E.M.I.T.A.N. et des autres Communes voisines.

Nous vous informerons lorsque les tracés et les horaires seront établis, mais dès maintenant, nous pouvons vous assurer que des bus ou des cars seront mis en place, début septembre 1989 pour la rentrée scolaire.

Dominique SAVALLE
Responsable de la Commission Transports

AFFAIRES SOCIALES

BAREME PERMANENT AU 20 OCTOBRE 1988

AIDE JUDICIAIRE	AIDE JUDICIAIRE TOTALE	3 465.00
	Plafond de ressources mensuel	390.00
	Augmenté, par personne à charge, de	
	AIDE JUDICIAIRE PARTIELLE	
	Plafonds de ressources mensuelles, augmentés de 390 F par personne à charge :	
	- Juridictions sans avocat obligatoire	4 225.00
	- Juridictions avec avocat obligatoire	5 250.00
	CONTRIBUTION MINIMALE DU BÉNÉFICIAIRE :	
	Ressources entre 3 465 F et 4 357 F :	
	- Tribunal d'Instance	435.00
	- Tribunal de Grande Instance et Cour de Cassation	1 605.00
	Ressources entre 4 358 F et 5 250 F :	
	- Tribunal de Grande Instance et Cour de Cassation	1 605.00
	- Cour d'Appel	1 132.50
AIDE MEDICALE	Allocation mensuelle	1 177.50
	En cas d'hospitalisation Prise en charge des frais médicaux et pharmaceutiques.	392.50
AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES	Allocation d'aide à domicile (par mois)	1 177.50
	Plafonds de ressources annuels :	
	- Personne seule	34 050.00
	- Ménage	59 490.00
	Participation de l'usager par heure d'aide ménagère	5.20
	Argent de poche (somme minimale mensuelle laissée à la personne âgée)	332.00
ALLOCATION AUX HANDICAPES	ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE :	
	Montant annuel	de 22 148.16 à 44 296.32
	Plafonds de ressources pour l'année 1986 :	
	- Célibataire	32 800.00
	- Marié	65 600.00
	- En plus, par enfant à charge	16 400.00
ASSURANCE VEUVAGE	Montant mensuel :	
	- La première année	2 533.00
	- La seconde année	1 664.00
	- La troisième année	1 268.00
	Plafond : l'allocation est dégressive, dans cette limite, par trimestre	9 499.00
CHOMAGE SOLIDARITE	Allocation de solidarité spécifique :	
	- Règle générale : forfait journalier	64.50
	- Allocataires de 55 ans ou plus justifiant de 20 ans d'activité salariée et allocataires de 57.5 ans ou plus, justifiant de 10 ans d'activité salariée - forfait journalier	92.60
SMIC	Montant brut horaire	28.76
	Montant net horaire	23.87
	Montant brut mensuel (pour 169 heures)	4 860.44
	Montant net mensuel (pour 169 heures)	4 034.65
VIEILLESSE	ALLOCATION SPECIALE DE VIEILLESSE :	
	Montant annuel	14 130.00
	Plafond de ressources annuelles (comme ci-dessous l'allocation FNS)	
	ALLOCATION SUPPLEMENTAIRE DU FNS :	
	Montant annuel :	
	- Bénéficiaire seul	19 020.00
	- Chaque conjoint bénéficiaire	15 615.00
	Plafond de ressources annuelles :	
	- Personne seule	34 050.00
	- Ménage	59 490.00
	ALLOCATION VIEILLESSE AUX MERES DE FAMILLE	
	Au même taux et même plafond que l'AVTS (voir ci-dessous)	
	ALLOCATION AUX VIEUX TRAVAILLEURS SALARIES (AVTS) :	
	Montant annuel	14 130.00
	Bonification pour 3 enfants	1 413.00
Plafond de ressources annuel : comme ci-dessus l'allocation du FNS.		
ASSURANCE VIEILLESSE		
Minimum annuel de la pension pour 37.5 années d'assurance (réduit de 1/150ème par trimestre manquant)	31 762.68	
Maximum annuel	60 660.00	
Majoration pour conjoint à charge	4 000.00	
- si les ressources du ménage sont inférieures à 58 730 F par an	14 130.00	
Majoration pour tierce personne : 40 % de la pension. Minimum par an	55 370.40	
Bonification pour 3 enfants : 10 % de la pension.		
MINIMUM VIEILLESSE :		
Personne seule - par an	33 150.00	
Ménage - par an	59 490.00	
Plafond de ressources annuelles : comme ci-dessus pour le FNS.		
PENSION DE REVERSION (52 % de la pension du défunt)		
Minimum annuel	14 130.00	
Plafond de cumul	44 281.80	
Plafond de ressources annuelles	59 820.80	
Majoration pour enfant à charge	405.20	

RECTIFICATIF : Dans le dernier flash d'information une erreur s'est glissée en ce qui concerne le numéro d'appel de la C.R.A.M. (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) Service Vieillesse, il faut lire **40.89.32.66** et non le 40.37.37.37.

Michèle DEDIEU
Adjointe aux Affaires Sociales

JEUNESSE & SCOLARITE

SPECTACLES DE NOEL 1988

Le jeudi 15 décembre, 421 élèves des cours élémentaires et moyens des écoles du Grignon et Saint-Brice ont pour la "toute première fois" utilisé notre nouvelle salle de spectacles à l'occasion de la représentation offerte par la Municipalité pour les fêtes de Noël.



Philippe MEHEUT "auteur - compositeur - interprète" avec une voix profonde et un vrai talent de musicien conteur, leur a fait partager avec sa guitare son "VOYAGE EN CHANSONS".

Espérons que longtemps après, ils seront encore sous le charme à fredonner toutes les histoires écoutées ce jour là.



C'était le tour ensuite à nos plus jeunes élèves des classes maternelles et cours préparatoires du Grignon et de Sainte-Marie de venir également dans cette salle pour assister aux représentations données par le Théâtre de marionnettes "BILLENBOIS".

Le spectacle intitulé :

"POIVRE et MIEL"

sentait merveilleusement bon et les 426 enfants ont ainsi découvert le pays d'une petite fille au doux nom de Vanille ... ! Ils ont aussi goûté au sel, au poivre, au miel au bout d'une longue cuillère de bois.

En collaboration avec Mesdames les Directrices des écoles maternelles et primaires, nous avons pu ainsi offrir à vos enfants ces spectacles.

De tout coeur, la Municipalité et moi-même vous souhaitons de

JOYEUSES FETES DE NOEL et de NOUVEL AN

Jacqueline GATEAU
Adjointe à la scolarité



CULTURE ET LOISIRS

JUMELAGE BASSE GOULAINE - THELEY

Dans notre dernier bulletin municipal, nous avons convié toute la population à une réunion destinée à la création du Comité de Jumelage. Ce comité est aujourd'hui créé. Lors d'une Assemblée Générale le 21 novembre dernier, le Conseil d'Administration a été élu et les statuts approuvés.

Il y a quelques semaines, nous avons accueilli à Basse Goulaine, le temps d'un week end, Monsieur BECKER, Maire de Theley, Monsieur BSTDIG, Adjoint, et Monsieur ALTMEIER, Président du Comité de Jumelage de Theley, afin de fixer les dates du jumelage.

Le comité de jumelage de Basse Goulaine va dès maintenant commencer à organiser les festivités du jumelage. De son côté, la Municipalité va commencer à préparer la cérémonie officielle de jumelage qui aura lieu le samedi 13 mai 1989 à Basse Goulaine.

Yves LE LAGADEC
Responsable de la Commission
Culture et Loisirs

CONCOURS DES JARDINS FLEURIS 1988

RESULTATS

1ère catégorie : maison avec jardin très visible de la rue :

1 - M. Francis HARDOUIN	12, Imp du Moulin
2 - M. Jean LOIRET	31, rue du Vigneau
3 - M. Christian GUILLET	61, rue de la Croix des Fosses
4 - Mme Marcelle BAUDRON	193, rte du Loroux-Bottreau
5 - Mme Christiane BERTIN	109, rue de la Croix des Fosses.

Si vous passez par là.....

Du haut de sa colline, dans son hameau, Francis est là. Il vous contera simplement l'art de vivre. Pensez donc..... 3 premiers prix et un second prix au Concours des jardins Fleuris de BASSE-GOULAINE.

Francis vit seul, tient son intérieur avec soin, son accueil est aimable et d'une grande quiétude.

Si vous passez par là

Francis saura vous faire comprendre combien on peut être heureux simplement, en s'occupant et s'entourant de fleurs.

Si vous passez par là

Renée CADORET
Adjointe l'Administration Générale



BASSIN VERSANT DE LA GOULAINE

Le Syndicat Loire et Goulaine, syndicat intercommunal à vocation hydraulique et touristique, est en cours de constitution avec l'ensemble des communes du bassin versant de la Goulaine. Une étudiante, Sylvie COLAS-FRELAUT, DESS de géographie, prépare un mémoire en liaison avec le SIDEMG (Syndicat intercommunal de Découverte et d'Etudes des Marais de Goulaine) et dans le cadre de la constitution de ce futur syndicat. Les premiers articles de ce mémoire sont parus dans le dernier flash, voici les suivants.

POURQUOI LES INONDATIONS ?

Nous avons vu, dans notre article précédent, que le niveau de l'eau dans les marais de Goulaine dépendait de trois portes successives.

Elles permettent ce que l'on appelle l'évacuation gravitaire de l'eau en fonction des marées, c'est-à-dire quand la mer est basse. Or l'effet des marées est très important puisqu'il se fait sentir dans la Loire jusqu'à Ancenis. En cas de grande marée ou de crue, la Loire est donc un obstacle à l'écoulement des eaux du marais.

Mais d'autres problèmes viennent se greffer à celui-ci. On assiste depuis plusieurs années à une modification de l'écoulement des eaux du bassin versant. Les remembrements, l'urbanisation, les travaux de curage et reprofilage des fossés et canaux... entraînent un ruissellement de l'eau plus facile donc plus important, ce qui a pour conséquence un apport de plus en plus grand d'eau dans les marais, auquel s'ajoutent les eaux de pluie.

Dans les années moyennes, les marais ont la capacité suffisante pour accueillir toutes les eaux. Les terres sont inondées pendant de longs mois en hiver mais cette situation est normale, la limite des habitations et des cultures n'étant pas atteinte.

Les problèmes se posent lors des années exceptionnelles, quand tout se conjugue pour aboutir à la situation de février 1988 par exemple. Régulièrement le marais est soumis à des inondations. On parle encore fréquemment de l'année 1910 où les portes d'Embreil se sont effondrées sous la poussée de l'eau et où la levée de la Divatte s'est écroulée près du pont de Thouaré.

Mais il y a eu aussi 1904, 1936, 1956 (où l'eau est montée de 1m!). Plus près de nous, on peut citer 1977, 1982, 1988.

Que se passe-t-il quand il y a inondation ?

Quand la Loire est en crue, son niveau d'eau est supérieur à celui du marais. Il est donc impossible d'évacuer ce dernier, les portes restent fermées pendant plusieurs jours, et ce même à marée basse.

Lorsque la crue de la Loire s'ajoute à une année de fortes précipitations, on aboutit à la situation de février. En effet, les eaux sont piégées à l'intérieur du marais et ne peuvent s'écouler.

La crue de 1988 a été un révélateur pour les municipalités qui ont décidé de s'affranchir du problème. La DDA étudie actuellement un projet de station de pompage permanente qui sera prise en charge par une structure intercommunale regroupant toutes les communes du bassin versant de la Goulaine.

Ce syndicat aura pour nom "Loire et Goulaine", il couvre plus de 20 000 hectares et 13 communes y sont associées.

S. Colas-Frelaut

Une autre étudiante, Mademoiselle PERGELINE prépare au sein du SIDEMG auquel la Commune est adhérente, un mémoire de DESS sur le marais de Goulaine lui-même.

LA PECHE SUR LE MARAIS DE GOULAINE

La pêche constitue avec la chasse l'une des principales activités sur le marais. Autrefois ressource, la pêche est aujourd'hui essentiellement récréative.

La pêche aux engins est dominante sur le marais : les pêcheurs utilisent des nasses ou des bosselles qu'ils déposent sur le fond des canaux. La pêche à la ligne moins pratiquée, est limitée au Pont de l'Ouen.

L'assèchement estival et le manque de milieux refuges (excepté au pont de l'Ouen et dans les principaux canaux) expliquent la relative pauvreté de certaines espèces. Cependant, le marais reste l'une des plus grandes frayères naturelles de brochettes de France.

Le marais n'a pas le statut domanial, il est en effet privé : ce qui signifie d'une part, que les propriétaires riverains sont les seuls titulaires du droit de pêche qu'ils peuvent exercer chacun de leur côté jusqu'au milieu des canaux séparant les propriétés, et d'autre part, que tout pêcheur désirant pêcher dans les canaux du marais doit demander l'autorisation préalable du propriétaire riverain.

L'étang du pont de l'Ouen est dans une situation particulière, en effet, une partie est louée par la "Gaule nantaise" pour la pêche à la ligne et l'autre partie est louée par son propriétaire à dix sociétaires.

La fédération départementale de pêche bénéficie quant à elle d'un droit exceptionnel de pêche renouvelé tous les ans avec l'accord du syndicat des propriétaires, pour la récolte des brochettes. Une vingtaine de pêcheurs figurant sur une liste établie par la fédération sont autorisés à récolter les brochettes. Le produit de leur pêche est collectée par les gardes de la fédération et, les alevins sont ensuite distribués aux différentes sociétés de pêche du département pour le repeuplement des rivières.

La principale ressource piscicole du marais est le brochet (entre 500 et 100.000 brochettes récoltées par an). Mis à part le brochet, l'anguille est l'espèce la plus représentée sur le marais mais il semblerait que sa population soit en diminution. On trouve également des carpes, des gardons, des tanches et des poissons-chats.

La qualité piscicole du marais ainsi que la pression de pêche sont mal connues, aucune enquête n'ayant été réalisée à ce sujet.

En France, un grand nombre de frayères a déjà disparu avec la diminution des zones humides. L'avenir de la frayère du marais demeure incertain car il est directement lié au niveau de l'eau et donc à la gestion du marais.

Le bon développement des brochettes dépend de deux facteurs à savoir la température de l'eau et le niveau de l'eau.

Nous verrons dans notre prochain article consacré à la chasse que le niveau de l'eau est également déterminant pour l'exercice de cette activité.

S. Pergeline

MENUS JANVIER 1989



		JEUDI 5 JANVIER TABOULE STEAK HACHE HARICOTS VERTS YAOURT FRUIT	VENDREDI 6 JANVIER CAROTTES RAPEES EPAULE FUMEE CHOUX FROMAGE COMPOTE
LUNDI 9 JANVIER SALADE ENDIVES FROMAGE RAVIOLIS MOUSSE CHOCOLAT GATEAUX SECS	MARDI 10 JANVIER POTAGE LANGUE Sce TOMATE COQUILLETES FROMAGE FRUIT	JEUDI 12 JANVIER POTAGE ROTI DE PORC POMMES RISSOLEES CREME ANGLAISE GENOISE	VENDREDI 13 JANVIER SALADE DE BETTERAVES OEUF FLORENTINE RIZ AU CHOCOLAT FRUIT
LUNDI 16 JANVIER POTAGE ROULE JAMBON PUREE SALADE CREME VANILLE FRUIT	MARDI 17 JANVIER PATE CORNICHON ESCALOPE MACEDOINE FROMAGE FRUIT	JEUDI 19 JANVIER POTAGE SAUTE DE PORC CAROTTES VICHY YAOURT FRUIT	VENDREDI 20 JANVIER CRUDITES HACHIS PARMENTIER SALADE FROMAGE COMPOTE
LUNDI 23 JANVIER HARICOTS VERTS VINAIGRETTE PAUPIETTE SceCHASSEUR PUREE POIS CASSES FROMAGE FRUIT AU SIROP	MARDI 24 JANVIER POTAGE POULET ROTI CELERI ENTREMET GATEAUX SECS	JEUDI 26 JANVIER RILLETES ROTI DINDONNEAU PETITS POIS CAROTTES FROMAGE FRUIT	VENDREDI 27 JANVIER POTAGE LIEU PANE POMMES PERSILLEES YAOURT FRUIT
LUNDI 30 JANVIER PAMPLEMOUSSE CASSOULET MAISON FROMAGE COMPOTE	MARDI 31 JANVIER POTAGE STEAK DE VOLAILLE HARICOTS VERTS ENTREMET CHOCOLAT FRUIT		

ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

ECOLE SAINTE-MARIE - SAINT-BRICE

Les Parents qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée de Septembre 89 pourront le faire à partir du mois de Janvier, tous les jours de classe auprès des Directrices ou en téléphonant au :

Pour le primaire 40.03.52.78
 Pour la maternelle 40.06.04.15

ECOLE SAINT BRICE

Cette année, encore, nous nous réjouissons de pouvoir compter sur des équipes, bien constituées, de parents bénévoles qui nous apportent leur collaboration dans différents domaines. La catéchèse est l'activité qui en regroupe le plus, il y a également une participation, dans certaines classes, de mamans pour des activités manuelles, sportives ou pour l'encadrement dans les sorties pédagogiques.

LA PISCINE

Cette année ce sont les classes du CE 2 qui ont la chance d'y aller durant ce trimestre à raison d'une fois par semaine ; c'est une activité très appréciée.



Les élèves sont devenus jardiniers!.....dans les mois à venir, en effet, les plates-bandes devraient être riches de couleur : bulbes, fleurs et plantes ont été mises en terre ; tous les élèves y ont participé.

Le deuxième trimestre va commencer par une rencontre très importante pour les parents de C.M. ayant pour thème : **la rentrée en 6ème.**

Des intervenants du 1er et 2nd degré seront présents et animeront cette soirée ; ils répondront aux questions des parents et les aideront à préparer et à démystifier "ce passage en 6ème".

FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES

La liste de parents d'élèves présentée par la F.C.P.E. ayant été élue, elle a été amenée à participer aux premiers conseils d'écoles de l'année scolaire.

Il n'a pas été possible de discuter en profondeur du projet de nouveau groupe scolaire, équipement demandé depuis longtemps par notre association.

En effet, la représentante de la Municipalité a indiqué que ce projet était si peu élaboré que l'on n'était même pas sûr du lieu d'implantation, aussi surprenant que cela puisse paraître.

Les autres questions abordées ont concerné les activités proposées aux enfants avec l'extérieur : utilisation de la piscine des Hauts Thébaudières, complément à l'initiation musicale apporté par l'Association Départemental pour le développement musical, classes de découverte.

Les parents et instituteurs ont regretté que la participation municipale à cette dernière activité ne soit que du prix du ticket de cantine par jour et par enfant participant, et n'atteigne pas au moins la subvention accordée pour les activités de Centre Aéré d'été.

Le Conseil d'Ecole a par ailleurs adressé une protestation, au Rectorat et au Ministère contre le mauvais fonctionnement du service de médecine scolaire.

Les visites du médecin scolaire ou du médecin de P.M.I. en maternelle permettent de déceler tôt des problèmes qui peuvent se résorber alors plus facilement. Il serait très dommage qu'à cause des lacunes de l'Administration, des enfants n'aient aucune visite de ce type durant leur scolarité.

Les enseignants ont fait le bilan des heures de soutien mises en place à partir du 2ème trimestre 1987-1988. Compte tenu de l'intérêt de ce travail, ils envisagent de reconduire cette expérience en utilisant les fonds d'innovation alloués aux écoles.

Les sommes nécessaires à l'aménagement de la cour de la maternelle seraient inscrites au Budget Primitif de 1989, la construction du nouveau Groupe ne devant pas remettre en cause cet équipement attendu.

L'encombrement de la cantine reste un problème préoccupant qui pourrait être atténué si les nouvelles classes créées diminuent de façon sensible la population scolarisée au Grignon.

Pour vous entretenir de ces questions et de toute autre relative aux écoles publiques, contacter les représentants F.C.P.E.

Mme M. France PERROCHEAU	246, rue des Coupries	Tél. 40.03.28.45
M. Michel LE MOULLEC	350, rte des Landes de la Plée	
Mme Christe PREVOST	avenue des Pommiers	Tél. 40.03.56.68
Mme Myriam BESSE	Les 3 Cheminées	Tél. 40.03.56.18
M. Michel MOREAU	15, rue de la Prise	Tél. 40.03.53.73

ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Lors de notre réunion du 24 novembre dernier, nous avons procédé à la composition de notre

bureau :

Présidente : Mme Marie-Pierre GROS
Vice Présidente : Mme Chantal CADIO
Trésorier : M. Gérard CHARRIER
Secrétaire : Mme Fatima LAMARE

Commission Fêtes : Mmes DARDEL - BELLIVEAU - MM. CHARRIER - CASSARD - JOUAN.

Commission Communication : Mmes BELLIVEAU - MERCIER - BAILLY - DE LEENHEER - CADIO - PETITGAS.

Inter-Sociétés : M. CHARRIER

Madame BEAUPERE, qui pendant de longues années remplit le rôle de Présidente de notre association, ainsi que Monsieur GUITTON celui de Trésorier, laissent aux nouveaux membres le soin de représenter l'A.P.E.L. Nous ferons en sorte de continuer avec le même soin et le même esprit la tâche assumée par eux pendant ces années qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

En collaboration avec l'O.G.E.C., notre soirée "CHOUCROUTE" s'annonce avec succès. Nous sommes ravis de partager ce moment de fête, où règneront pour notre plus grand plaisir, musique et gastronomie.

Le 28 janvier, le LOTO réunira petits et grands. Réservez-nous dès maintenant votre soirée. Elle se déroulera à l'école de la Grillonnais. Détente et bonne humeur seront au rendez-vous.

O.G.E.C. DES ECOLES SAINT-BRICE & SAINTE-MARIE

Il a été procédé statutairement le 4 novembre 1988 à l'élection des Membres du bureau :

Président : M. Marc DE LEENHEER
Vice Président : M. Dominique DESTOUCHES
Trésorier : M. Jean-Paul VINCENT
Trésorier Adjoint : M. Thierry GROS
Secrétaire : M. Jean-Pierre CADIO
Secrétaire Adjoint : M. Alain GUITTENY

Commission Travaux : Responsable : M. Dominique DESTOUCHES

Membres : MM. Michel GRUGET - Thierry GROS - Jean-Paul VINCENT - Alain GUITTENY.

Commission Fêtes : Responsable : M. Gilles COISY

Membres : MM. - Thierry GROS - Michel GRUGET - Jacques REVEL - Dominique LAMARE.

Commission Communication : Responsable : M. Dominique LAMARE

Membres : Mme M. Noëlle PETITGAS - Marc DE LEENHEER - Jean-Paul CADIO - Gilles COISY.

O.G.E.C.

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos remerciements à Mme Marie-Thérèse LEMAITRE (Membre), M. Pierre COLLEAU (Trésorier) ainsi qu'à M. Jean-Luc MOELLIC (Trésorier Adjoint) à l'occasion de leur départ.

Leur active participation au sein de notre équipe O.G.E.C., prouve une fois encore, que grâce au dévouement de parents d'élèves, nous oeuvrons toutes et tous avec succès, pour une seule et noble cause, le bien-être de nos enfants.

Le 17 septembre 1988, nous procédions à l'inauguration de la cour de l'école Saint-Brice, en présence de plusieurs personnalités :

- L'Abbé GARRAUD (Directeur Diocésain) accompagné de :
- M. ALLAIN (Responsable de l'Enseignement Primaire de la Direction Diocésaine)
- M. Serge POIGNANT (Maire & Conseiller Général) accompagné d'Adjoints et de

Conseillers Municipaux.

- Le Père BEUREL
- Mme GROS, Présidente de l'A.P.E.L.
- M. DE LEENHEER, Président de l'O.G.E.C.
- Les Membres des Associations
- Les nombreux parents d'élèves présents pour la circonstance.

Chaleureuse manifestation, au cours de laquelle ont été remerciés :

- Les représentants de la Municipalité pour l'intérêt témoigné à notre école privée située dans leur Commune
- Les parents d'élèves pour leur gracieux concours
- Les Membres des Associations A.P.E.L. & O.G.E.C.

La joie de nos enfants, fut je pense, le plus chaleureux témoignage que reçurent les personnes qui participèrent activement à ces travaux.

Bel exemple de solidarité qui renforce notre désir constant d'oeuvrer pour une meilleure qualité de vie.

JUMELAGE BASSE-GOULAIN (THELEY R.F.A.)

Les préparatifs pour le jumelage entre BASSE-GOULAIN et THELEY, petite localité de 3500 habitants à 50 km au nord de SARREBRUCK, vont bon train. Après une période de fiançailles au cours de laquelle des liens de plus en plus étroits ont été noués entre les deux localités (rencontre d'élus et de représentants d'associations en mai, déplacement des cyclotouristes en juin, camp organisé par A.G.L.A.E en août, etc...), nous sommes entrés dans la phase active qui débouchera en mai 1989 sur le mariage officiel.

Le **lundi 17 octobre**, Monsieur Poignant dans une réunion à laquelle étaient conviées toutes les associations et l'ensemble de la population de Basse-Goulain, exprimait son désir de voir les préparatifs du jumelage pris en charge par la création d'un Comité.

Le **lundi 21 novembre** c'était chose faite puisque ce comité se réunissait Salle Saint Brice pour sa première **assemblée générale** avec pour objectif le vote des statuts et la reconnaissance officielle d'un Conseil d'Administration et d'un bureau.

* **Le Comité** - Actuellement une soixantaine de familles en font partie. Mais la porte n'est pas fermée. Il est toujours temps d'y adhérer moyennant une cotisation annuelle et familiale de 50 FRF. Un appel est donc lancé, par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, que vous soyez individuels ou mandatés par une association pour le représenter, l'objectif étant d'associer à cette manifestation importante la plus grande partie de la population de Basse-Goulain.

* **Le Conseil d'Administration** - D'après les statuts, le maximum de membres a été porté à 30. Ce chiffre est actuellement atteint. Il s'agit d'une part de représentants d'associations telles que le Tennis, les Loisirs Artistiques Goulainais, l'Amicale Laïque, les Ecoles Privées et l'A.G.L.A.E.

* **Le Bureau** - Il est composé de 8 personnes :

Président : M. Christian GERARD

Vice-Présidents : Mme Nicole ROUSSEAU, M. Jean LE MAUR

Trésorier : M. Marcel BERTIN

Secrétaire : M. Christian DEBORD

Trésorier-Adjoint : M. Marcel GANUCHAUD

Secrétaire-Adjointe : Mme Monique ROBERT

Coordinatrice chargée des relations entre la Municipalité, le Comité et les associations :

Melle Marie-Annie HERY

A ces 8 membres, il faut rajouter des membres de droit qui sont le Maire et ses représentants Mme CADORET et M. LELAGADEC.

Mise en place des cours d'allemand

La 1ère préoccupation du comité est, on le comprend, la mise en place de cours d'allemand de façon à réduire au maximum l'obstacle que pourrait constituer la non connaissance de la langue allemande.

Ces cours débuteront au début de l'année 1989 et seront assurés par des enseignants compétents, les lundi, mercredi et vendredi en soirée. Une participation de 200 FRF sera demandée par personne ainsi que l'adhésion au comité et la prise en charge du livre de l'élève. Quant à la méthode d'enseignement qui sera axée sur audiovisuel son financement sera pris en charge par l'O.F.A.J. (Office franco-Allemand de la Jeunesse). Des groupes de 15 personnes maximum seront constitués repartis en deux niveaux : un niveau pour débutants et un niveau pour ceux ayant déjà quelques connaissances de la langue. Pour les inscriptions il suffit d'envoyer un courrier en précisant le jour et le niveau souhaité.

Préparation du jumelage

Le **27 Novembre** se sont déplacés à Basse-Goulain le Maire de THELEY, Monsieur BECKER, son adjoint ainsi que le Président du Comité de Jumelage, Monsieur ALTMEIER. Au cours d'une réunion de travail les dates officielles ont été déterminées. Ce sont nos amis allemands qui débiteront les cérémonies au cours du **week-end du 1er Mai**. Le retour aura lieu à Basse-Goulain pour le **week-end de la Pentecôte** les 13-14 et 15 mai. Retenez d'ores et déjà ces dates de façon à pouvoir être nombreux à participer aux festivités qui vous seront proposées.

Pour toute demande de renseignements, adhésion, inscription au cours d'allemand ou proposition d'hébergement l'adresse est la suivante :

COMITE DE JUMELAGE
Mairie de BASSE-GOULAIN
44115 BASSE-GOULAIN

VIVE L'AMITIE FRANCO-ALLEMANDE

Le Président
Christian GERARD

AMICALE SAINT-BRICE

A l'approche de la nouvelle année, nous vous demandons de bien vouloir noter la date de notre **Assemblée Générale** fixée au

vendredi 13 janvier 1989 à 20 h 30

Une soirée "diapositives", dont la date n'est pas encore arrêtée, aura lieu vers le mois de mars. Nous y revivrons la kermesse et le rallye 1988.

Vous pouvez prendre contact avec l'Amicale en vous adressant à :

M. CASSARD Yves

Tél. 40.06.03.81

M. THIBAUD Gilbert

Tél. 40.03.58.12

M. GUILLONNEAU Joseph

Tél. 40.06.01.88

A tous, nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une Bonne Année 1989.

LE BUREAU

SECTION PHILATELIQUE

La rentrée a démarré comme sur des "Timbres à Roulettes", mais oui ça existe, deux côtés non dentelés.....

14 jeunes inscrits.... et c'est une course effrénée pour trouver rapidement l'un les bateaux, l'autre les Tableaux, ou bien les Animaux. Nous sommes amateurs de tous Timbres, pensez-y..



Monsieur PIROTTE, l'animateur de ce club, organise durant les vacances de Pâques 89, un camp vélo à la Rochelle. Pour le financer, il souhaite collecter les journaux et les papiers.

Cette opération se fera tous les Mercredis de 17H30 à 19H, dans la cour de l'ancienne école maternelle, derrière la Mairie. Merci.

"NOUVEAU à BASSE-GOULAIN"



Les premiers cours ont débuté le 5 Octobre avec du cartonnage, crochet, tricot, peinture tous tissus et dentelle de Luxeuil.

Vous qui aimez créer, venez donner libre cours à votre imagination.

Les inscriptions ont lieu le Samedi de 9H à 10H30 Salle du Zodiaque.



Après 7 années à la tête de notre Amicale, Michel GUINEBAUD a souhaité passer le relais.

Quelle activité durant ce "septennat" !

Avec une compétence, un dévouement et une ardeur sans limite, il a su continuer l'oeuvre accomplie depuis la création de l'Amicale en 1934 pour faire de notre association l'une des plus actives de BASSE-GOULAINNE.

Souvenez-vous du cinquantenaire de l'Amicale de 1984 (une semaine de fêtes et d'expositions), des grandes "soirées-spectacles" : Kerval, Piton, Bourasseau, Bénin et enfin l'année dernière, Valérie Ambroise & Pierre Nicolas pour faire revivre Brassens.

A la rentrée, 3 nouvelles sections ont été mises en place grâce au dynamisme de notre ancien président :

- la boxe française pour adultes et adolescents
- la couture
- la gymnastique pour enfants

Mais rassurez-vous, Michel reste parmi nous en tant que Vice-Président ...très actif.

Un autre pilier de notre association, André PLANCHENAUD, après 10 ans de service au Conseil d'Administration, a rejoint les Membres d'honneur de notre association.

L'année 1989 est encore riche en activités :

le samedi 21 janvier

grande SOIREE-CHANSONS avec LOUIS CAPART

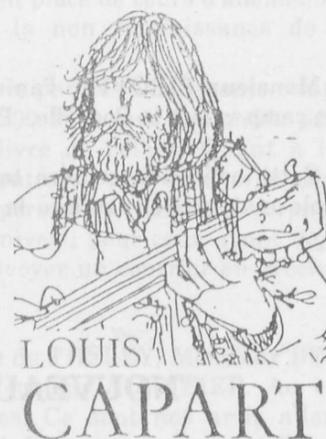
Nous espérons que ce spectacle pourra avoir lieu dans la nouvelle salle polyvalente. Son nom vous est peut être inconnu, pourtant ...

Louis CAPART est un grand professionnel de la chanson populaire, un artiste sensible, modeste, chaleureux et tranquille pour chanter la vie de la nature et des hommes.

Il est bien entendu de ceux qui croient au rôle social du chanteur : "Noire boulot est de chanter pour les travailleurs qui n'ont pas le temps ou le goût de le faire. Oui, je crois que l'on peut apporter un peu de plaisir, d'espoir aux gens dans la grisaille de leur vie quotidienne".

En 1986, il obtient le grand Prix de l'Académie Charles Cros pour son 3^e disque auto-produit.

Printemps de Bourges 1987 : "Magie des textes, simples et poétiques ... musique sobre qui parle directement aux sens ... une voix qui force l'attention ... Louis Capart s'est offert un triomphe. Tant pis si quelques branchés le considèrent comme un dinosaure, sous prétexte qu'il s'accompagne à la guitare. Eternelle et stupide querelle des anciens et des modernes." (Ouest-France).



LOUIS
CAPART

Ce spectacle est organisé avec l'Inter Amicale Laïque de Sèvre & Maine. Aussi, nous attendons un public important des Communes avoisinantes. Il est donc préférable de réserver vos places dès maintenant auprès de :

- la bibliothèque
- l'école primaire du Grignon
- les Membres du Conseil d'Administration (voir ci-dessous)

Prix des places :	12 ans :	gratuit
	12 à 16 ans :	25 F
	adultes :	40 F

Président
Christian GERARD

Le samedi 4 février
Soirée de l'Amicale

Tous les sympathisants sont invités à venir passer un agréable moment et danser autour d'un buffet campagnard.

Le dimanche 21 mai
Notre traditionnel Rallye-promenade

Le samedi 10 juin
La fête de l'école publique



Le CINE-CLUB propose 3 nouvelles séances :

- ° le 14 janvier "Radio days" de Woody ALLEN
- ° le 25 février "Arizona Junior" de Joël COEN
- ° le 11 mars "Melo" de Alain RESNAIS



La Commémoration du Bicentenaire de la Révolution sera célébrée par :
- une exposition présentée à BASSE-GOULAINNE
- la grande fête du 17 juin à NANTES à laquelle nous participerons avec de nombreuses amicales du Département.

L'Amicale Laïque n'oublie pas son rôle de soutien à l'école publique, puisqu'elle participe au financement de 2 "classes de neige" :

- ° un CE 2 dans les Pyrénées
- ° un CM 1 - CM2 dans le Massif Central

Dans ce but, elle a organisé avec l'aide des parents d'élèves :

- une souscription
- un loto familial le samedi 10 décembre.

A tous, Joyeuses Fêtes de fin d'année et Bonne Année 1989

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU :

Président :	M. Bernard PASQUEREAU	Tél. 40.03.54.29
Vice-Présidents :	M. Alain BERGERAT	Tél. 40.06.02.26
	M. Michel GUINEBAUD	Tél. 40.03.51.23
Secrétaire :	Mme Colette MONTEGUT	
Secrétaire Adjointe :	Mme Marie-Josèphe BREGEON	
Trésorier :	Mme Sylviane OLIVIER	
Trésorier Adjoint :	M. Daniel CAILLEAU	

BOUQUET D'AUTOMNE

L'EXPOSITION-VENTE annuelle du Club, s'est tenue à la salle verte le dernier week end de Novembre 1988, et s'est déroulée comme chaque fois dans une ambiance sympathique.

Les stands offrent toujours une grande variété de travaux effectués par le Club chaque jeudi de 14h à 17h, à l'ancienne école maternelle.

Nous remercions les visiteurs et acheteurs qui témoignent un amical intérêt au Club des retraités de Basse-Goulainé.

En fin de soirée, les Responsables et Elus de THELEY ont eu l'aimable courtoisie, accompagnés de Monsieur le Maire de Basse-Goulainé et ses Conseillers, d'honorer de leur présence, notre Exposition.

Monsieur Friedbert BECKER, Maire de THELEY - aidé du dévoué M. COLLET (Membre d'Honneur de notre Association) - a accepté de prendre part au tirage de la tombola.



Le Comité de Jumelage a offert deux places pour le voyage en Allemagne qui se fera le week end du 1er Mai 1989 dans le cadre de l'officialisation du Jumelage BASSE-GOULAINÉ - THELEY. Le sort a désigné M. et Mme Lucien BRISARD, rte du Loroux-Bottereau. N'ayant jamais quitté l'hexagone, ce sera en quelque sorte leur baptême de la frontière.

Pour clore la soirée, la photo traditionnelle des heureux gagnants du voyage, entourés de Monsieur le Maire de Basse-Goulainé, Monsieur le Maire de Theley, Messieurs les Présidents et Responsables du Jumelage et de Madame la Présidente du Club "Bouquet d'Automne".

M.P.

RESULTATS de la TOMBOLA

Tirage du 27.11.88

1811 Four Micro-ondes
2959 Service à fondue
876 Radio- Réveil
1461 Pèse-Personnes
1556 Pèse-Personnes
546 Poissonnière

Tombola Lampe bleue :
Gagnant : M. Marc LEFEUVRE

Bourriche : 7kg 660
Gagnant : M. Jean LE MAUR

Autres numéros gagnants :

16 96 101 141 156 161 196 201 241 261 276 281 291 296 306 356 366 426 456 481 491 506 541 546 581 586
596 628 641 666 706 721 736 821 841 861 876 891 916 936 946 981
1006 1011 1036 1081 1101 1131 1136 1166 1216 1241 1246 1271 1286 1291 1301 1311 1321 1336 1391 1396
1416 1461 1496 1506 1521 1546 1556 1576 1591 1601 1611 1616 1641 1646 1656 1716 1726 1811 1826 1831
1846 1851 1856 1866 1926 1931 1936 1961
2036 2052 2070 2077 2102 2115 2118 2127 2162 2171 2230 2322 2344 2362 2411 2426 2454 2457 2459 2468
2505 2512 2529 2543 2590 2622 2632 2635 2642 2643 2647 2655 2656 2721 2734 2739 2740 2741 2761 2770
2788 2790 2810 2852 2862 2867 2874 2888 2896 2915 2923 2935 2954 2959 2960 2980 2986
3016 3021 3037 3042 3050 3054 3060 3063 3064 3074 3079 3091 3092 3106 3114 3118 3144 3167 3175 3196
3242 3288 3329 3341 3388 3470 3471 3670 3806 3868

Les lots sont à retirer : Salle N°1 de l'Ancienne Maternelle (près de la Mairie)
le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 11h, jusqu'au 28 Janvier 1989
le jeudi de 14h à 18h jusqu'au 23 Février 1989.



«De la Musique encore et toujours»

Paul VERLAINE.

ECOLE DE MUSIQUE

L'Assemblée Générale qui s'est tenue fin octobre a permis de constater un plus grand intérêt des membres, puisqu'une bonne cinquantaine de personnes y a assisté.

Cette réunion a été l'occasion d'échanges intéressants entre les parents, le bureau, M. le Maire et M. LE LAGADEC Adjoint aux Affaires Culturelles.

L'appel aux volontaires pour animer l'association et le nouveau Conseil d'Administration a désigné le bureau suivant :

Président :	M. Michel MOREAU	15, rue de la Prise	Tél. 40.03.53.73
Vice-Président :	M. Dominique QUIBAN	14, rue François Bonamy 44300 NANTES	Tél. 40.76.61.37
Trésorier :	M. Jean-René NOEL	21, rue de la Fresnaie	Tél. 40.06.02.07
Trésorières adjointes :	Mme HERY Claudine	Impasse des Rouleaux	Tél. 40.06.03.96
	Mme TUFFREAU G.	8, allée de la Basse-Lande	Tél. 40.34.14.14
Secrétaires :	Mme GUENETTE Annick	13, rue de Provence	Tél. 40.06.02.61
	M. ROUSSEAU Bertrand	6, rue de Provence	Tél. 40.03.56.89

Vous pouvez contacter les membres du bureau pour toute question que vous vous posez sur l'Ecole.

Le calendrier a été établi avec les professeurs.

En plus des cours donnés chaque semaine de la période scolaire, se dérouleront comme l'an passé, un examen de niveau et deux auditions, la première fin janvier début février, la seconde en principe le 27 juin 1989.

La chorale devrait participer à ces deux auditions et donner une représentation avec des formations de deux Communes voisines.

Par ailleurs, il est prévu de faire venir un quatuor à cordes qui donnera un concert dont la première partie sera assurée par des élèves de l'Ecole.

Enfin, le jumelage sera aussi l'occasion, pour l'Association, de montrer certains aspects de son travail.

Le programme de l'année est donc chargé, comme vous le voyez !..

IMPORTANT : Dans la perspective de mettre sur pied un chœur d'enfants, l'Ecole souhaite connaître ceux qui seraient intéressés.

Ils sont invités à se faire connaître en s'adressant au Président ou en remettant, aux Membres du Bureau ou aux Professeurs, leurs coordonnées.

LE BUREAU

"LE CLUB DES GAIS LURONS"

Association de Gymnastique
enfants de 4 à 10 ans

Les cours se déroulent dans la salle du Zodiaque (face P.T.T.) et sont animés par Claire BOULARD.

Ils sont programmés comme suit :

Les enfants de 4 - 5 - 6 ans	mercredi de 11 h à 12 h
6 - 7 ans	mercredi de 10 h à 11 h
7 - 8 ans	mercredi de 14 h à 15 h
8 - 9 - 10 ans	mercredi de 15 à 16 h

Pour tous renseignements complémentaires :

Mme LE BRAZIDEC	Tél. 40.06.04.26
Mme DAGAN	Tél. 40.03.52.79
Mme METAYER	Tél. 40.03.53.68





A.G.L.A.E.

ASSOCIATION GOULAINAISE LOISIRS ADOLESCENCE & ENFANCE

Le vendredi 18 novembre s'est tenue, à la salle verte l'Assemblée Générale de l'Association Goulainaise Loisirs Adolescence et Enfance.

Après l'exposé du rapport moral et du bilan financier laissant apparaître un budget équilibré, les activités prévues pour 1989 ont été annoncées.

1) Centre aéré le Mercredi et les vacances scolaires de Février et Pâques

A la suite du sondage réalisé cet été, une centaine de familles s'étaient montrées intéressées par la mise en place de telles activités. Le centre aéré ne pouvant se dérouler dans les locaux scolaires du Grignon pour des raisons pratiques, des contacts avaient été pris dès le mois de Juillet dernier avec le C.A.S. (Comité d'Action Sociale) de la Chesnaie. Après plusieurs entretiens téléphoniques pour obtenir une convention écrite, une lettre datée du 23 août 1988 nous proposait l'intégration d'une vingtaine d'enfants de Basse-Goulaine pour une participation journalière de 46 FRS. Cette somme nous convenant, nous avons décidé de faire les inscriptions. La veille des vacances de la Toussaint, le Président du C.A.S. faisait volte-face, passant le prix de journée de 46 FRS à 76 FRS. Face à ce manque de sérieux et à la légèreté d'action manifestée à l'égard des familles de Basse-Goulaine qui s'étaient inscrites, le Conseil d'Administration d'A.G.L.A.E. décidait d'interrompre toute négociation avec cette association pourtant composée de professionnels.

2) Centre aéré pour les enfants de 4 à 12 ans

1er séjour : du lundi 3 Juillet au vendredi 28 Juillet
2ème séjour : du lundi 31 juillet au vendredi 25 août.

3) Retour du camp franco-allemand (12 - 16 ans)

Au mois d'août 1988, 30 adolescents de Basse-Goulaine ont participé à un camp à THELEY.

Du 8 au 28 juillet prochain, nous accueillerons à notre tour une trentaine de jeunes allemands âgés de 12 à 16 ans. Ce camp aura lieu sous tentes avec des jeunes de la Commune. Quelques grandes orientations sont déjà prévues : 1 semaine au bord de la mer, voile et équitation à Port-Barbe, spectacle du Puy du Fou, etc...

Pour l'ensemble de ces activités, l'association recrute des animateurs ayant leur B.A.F.A. et des directeurs. Les demandes sont à adresser avant le 31 Janvier 1989 à A.G.L.A.E. Boite Postale 26 44115 BASSE-GOULAINAINE.

Nous recherchons également pour Juillet et août une personne pouvant assurer l'économat et le service administratif.

Toujours à l'occasion de l'Assemblée Générale trois nouvelles candidatures ont été acceptées dans le Conseil d'Administration : Mesdames Joëlle NICAISE, PETITIER et Ingrid PEREZ.

Bienvenue à ces trois nouveaux membres.

Le Président
Christian GERARD

**COMMERÇANTS ET ARTISANS
DE BASSE-GOULAINAINE**

**NOUS
PARTICIPONS
À VOTRE
RÉVEILLON**

**GRAND TIRAGE AU SORT
LE 28 DECEMBRE**

10 bourriches d'huitres
10 terrines de mousse de canard
10 ballotines de faisan
10 dindes farcies
10 bûches de Noël
10 bouteilles de Sauvignon
10 bouteilles de Bordeaux.



Le Père Noël
sera là
pour accueillir
vos enfants

Nous sommes plus proches de vous

TENNIS-CLUB DE BASSE-GOULAIN

Avec 160 jeunes et 140 adultes, le Club maintient son niveau d'adhérents, partagés entre le tennis loisir et la compétition.

L'un des soucis des organisateurs étant de favoriser les rencontres entre ces deux options, une nouvelle formule était proposée du 11 au 13 novembre, un double mixte et un double hommes, les partenaires se retrouvant par tirage au sort : 1 joueur "compétition" avec 1 joueuse "détente", et vice-versa.

But atteint : certains membres du Club se rencontraient pour la première fois.
24 hommes, 40 participants au double mixte.

Finalistes : double mixte : victoire de Gwénaële SALAUN / Marc-Thierry MALINGE
contre : Martine SAULNIER / David NICAISE

double hommes : victoire de Loïc PAIRE / Stéphane BERNARD
contre : Gaby RICOLLEAU / Marc-Thierry MALINGE

ENGAGEMENT EN EQUIPES :

42 jeunes sont inscrits en championnat, répartis dans les 8 équipes suivantes :

1 équipe	Cadettes	2 équipes	Cadets
2	Minimes Benjamins	2	Minimes garçons
1	Benjamins-Poussins		

25 dames et 36 hommes en championnat, soit 1/3 des adhérents adultes :

2 équipes	Dames
4	Hommes
1	Vétérans*

* qui se prépare à affronter ses adversaires dès janvier.

Tous ces joueurs suivent assidûment un entraînement d'1 heure 1/2 par semaine, divisé en entraînement : PHYSIQUE - TECHNIQUE - TACTIQUE.

N'oublions pas 18 adultes, inscrits à un programme d'initiation ou de perfectionnement de 10 heures, afin d'acquérir ou de perfectionner la technique.

CLASSEMENT DES EQUIPES :

Championnat Régional :

Promotion Honneur : Equipe hommes I : 1ère ex-aequo
Excellence : " dames I 2ème

Championnat Départemental :

Equipe II Dames : 4ème
II Hommes : 2ème ex-aequo
III " : 3ème "
IV " : 5ème "

Rencontres et animations à venir :

VACANCES DE NOEL :

- Tournoi cadets et minimes (garçons et filles)
du 26 au 31 décembre (salle de tennis)
tous les jours, de 11 h à 15 heures

clôture des inscriptions : 16 décembre

- Stage de perfectionnement :

du 26 au 31 décembre
prix 160 F pour 1 h 30 de cours pendant 6 jours
déjeuner commun de clôture de stage, le 31, compris.

Membres du Club, mais aussi tous les sympathisants à notre sport, recevez les vœux les meilleurs du Bureau du T.C.B.G., à l'aube de cette nouvelle année.



AMICAL CLUB CYCLOTOURISME

U_N PETIT VELO DANS LA TETE

32 x 21, cette fois il ne me reste que le 23 dents sur la roue libre. Prions pour que ça ne monte pas plus dur. Il faut reconnaître que pour une reprise, Aubisque et Soulor (dans ce sens surtout, le premier), ça fait un peu beaucoup surtout avec la chaleur qu'il fait.

Hé oui ! ces hordes de cyclistes contre qui les automobilistes pestent si souvent le dimanche matin se transforment souvent en cyclotouriste isolé sur les pentes ou les routes.

Composition du bureau

- **Président :** M. SAULNIER Christian
8 avenue de la Tréperie - Basse-Goulaine ☎ 40 03 56 34
- **Secrétaire :** M. DEBORD Christian
68 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 03 55 04
- **Trésorier :** M. ARCHIDOIT Jean
116 rue Croix des Fosses - Basse-Goulaine ☎ 40 03 58 90
- **Responsable communication :** Mme LE MAUR Nicole
62 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 06 01 19
- **Responsables sorties du samedi :**
 - Mlle BOUTIN Bernadette
60 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 06 03 75
 - Mme HEAS Juliette
18 rue de l'Île de France - Basse-Goulaine ☎ 40 06 01 73
- **Responsable Jeunes :** M. LE NAHELEC Xavier
Rue de l'Echalier - Basse-Goulaine ☎ 40 03 56 72
- **Responsables documentation :**
 - M. CLEMENT Pierre
4 rue de la Chataigneraie - Basse-Goulaine ... ☎ 40 03 46 13
 - M. GRAVOUILLE Louis
63 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 06 03 92

Activités de l'ACCT en 1989

Samedi 14.01.89	Galette des rois
Samedi 4.02.89	Repas du Club
Dimanche 2.04.89	Randonnée " à la découverte du Vignoble
Samedi 15.04.89	Bourse à la bicyclette
Dimanche 7.05.89	Bi-Audax 3ème degré
Au mois de Juin	Journée familiale
Au mois de Septembre	Pique-nique

Sorties hebdomadaires

Les samedis départ à 14h (40 à 50 km)

Les dimanches

à 8h30 Grand parcours

(60 à 70 km)

et moyen parcours

(50 à 60 km)

à 9h petit parcours

(40 à 50 km)

Les parcours du samedi et du dimanche matin

à 9h sont réservés aux débutants. N'hésitez pas

à faire un essai.

Car l'on trouve de tout à la FFCT (1) (Fédération française de cyclotourisme). Du cyclo-campeur lourdement chargé que je viens de doubler, au cyclo plus sportif qui m'a passé il y a 1 kilomètre. Nous allons d'ailleurs nous retrouver tous les 3, un peu plus tard devant le magnifique panorama du cirque du Litor. Comme quoi bien que ne pratiquant pas tout à fait la même forme de vélo, nous sommes bien de la même espèce. Des amoureux du vélo et des paysages.

Ce sport loisir dont l'on entend peu parler dans les médias regroupe aujourd'hui à travers la FFCT près de 100 000 licenciés, sans compter les innombrables rouleurs qui font du cyclotourisme sans le savoir.

A travers un réseau de clubs très dense et d'organisations innombrables, le cyclotourisme conquiert un public de plus en plus nombreux car le cyclotourisme c'est comme les Galeries Lafayette, on y trouve tout ce que l'on veut.

De la sortie dominicale qui permet d'être rentré à midi, aux grands brevets montagnards qui permettent de découvrir la France des cols, en passant par le Brevet des provinces françaises (BPF) qui permet de connaître les richesses cachées de celles-ci à travers un certain nombre de points de passage obligés choisis pour leur intérêt touristique, le Brevet cyclotouriste national (BCN) qui lui couvre l'ensemble du territoire. Jusqu'à l'Himalaya des cyclos, le fin du fin en matière de vélo, Paris-Brest-Paris. Mais il existe bien d'autres organisations proposées par les clubs et les comités départementaux de cyclotourisme, propositions que vous pouvez retrouver dans le très bon mensuel de la FFCT, « Cyclotourisme ». Et si cela ne vous suffit pas, pourquoi ne pas organiser votre randonnée, vous même, que ce soit en France ou à l'étranger.

(1) FFCT, 8, rue J.-M. Jégo, 75013 Paris.



BASKET-CLUB DE BASSE-GOULAIN

Notre Club, créé voici maintenant 10 ans, connaît actuellement une crise de croissance qui, bien que relative par les nombreuses satisfactions apportées par les jeunes, fragilise quelque peu l'édifice.

Trop de parents considèrent encore notre club comme une garderie. Peu s'investissent dans l'équipe de bénévoles, et encore plus rares sont ceux qui viennent encourager leurs enfants.

Cette année, 16 équipes sont engagées dans les différents championnats départementaux.

L'équipe 1ère masculine a gravi pour la 3ème année consécutive un échelon et opère en honneur départemental.

L'équipe 1ère féminine, pour sa première année de compétition, a terminé à la 1ère place et joue en 1ère série.

Nos équipes de jeunes, ont pour certaines, quelques difficultés étant donné que, pour les former, nous les avons engagées dans des groupes relativement forts. Mais à longue échéance, cela leur sera profitable.

L'ambiance du Club est excellente.

D'ailleurs, nous en profitons pour inviter tous les joueurs et leurs parents à la Galette des Rois, le **samedi 7 janvier** au gymnase à partir de 18 heures.

Les responsables du Club vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous adressent tous leurs meilleurs voeux sportifs pour 1989.

Alain CHAMPAIN
Président

RUGBY-CLUB DE BASSE-GOULAIN

Le Rugby-Club de BASSE-GOULAIN a fêté son 10ème anniversaire au mois de juin 1988 et vient d'entamer une nouvelle saison au sein du Championnat Honneur Atlantique.

Le Club compte une centaine de licenciés dont 55 séniors. Pour ceux-ci, les entraînements ont lieu à 19 h 30, le mardi et le jeudi sur le terrain des Rouleaux.

L'équipe I est invaincue après 7 rencontres de championnat. Leader de sa poule, elle a pour objectif de tenter d'accéder à la 3ème Division Nationale à l'issue de la présente saison.

L'équipe II, également invaincue à ce jour, vise le titre de championne de l'Atlantique et la participation aux phases finales du Championnat de France.

L'excellente ambiance qui règne au sein du Club depuis sa création ne s'est jamais démentie. Les résultats actuels ne peuvent que la renforcer.

S'il est traité par ailleurs de l'implantation de l'équipe fanion du Rugby-Club et de sa tenue actuelle en Championnat, il est important de souligner la situation actuelle des équipes de jeunes, dans notre Commune.

12 juniors, 12 cadets, 16 participants à l'école de Rugby.

Ces différentes équipes sont engagées en Championnat, pour certaines en entente avec un Club Nantais.

L'objectif reste, pour la Commune voire pour le Canton, de générer très rapidement un soutien de l'équipe première pour les années à venir.

L'encadrement technique et administratif est en place, il est de qualité.

Reste aux jeunes de notre secteur et à leurs parents à s'intéresser à un sport qui progresse régulièrement dans la Région, le RUGBY.

Pour tous renseignements pour les Jeunes :

Jean-Louis COULONNIER Tél. 40.54.94.29 après 19 h

A.C.B.G. FOOTBALL

SAISON 1988 - 1989

Quatre mois que la saison 88 - 89 bat son plein, avec quelques changements que notre Association a connu à l'inter-saison.

Changement de Président, tout d'abord. En effet, André LE NY, après cinq années passées à la tête de l'A.C.B.G., souhaitait prendre un peu de repos.

Un peu seulement, car sa passion et son amour pour le football en général, et l'A.C.B.G. en particulier, font qu'il demeure un dirigeant actif. C'est désormais Yves CARREIN qui préside aux destinées de notre association.

Changement d'entraîneur également, Gilles BERTHELOT assure maintenant l'encadrement technique des seniors et juniors. Nous lui souhaitons à nouveau la bienvenue à BASSE-GOULAIN, après une carrière bien remplie dans son ancien club d'AVESSAC.

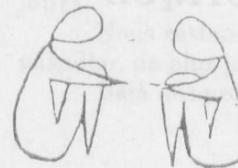
Les dirigeants ont, par ailleurs, souhaité tenir au courant la population de BASSE-GOULAIN de ses activités. C'est pourquoi vous avez reçu, tout récemment, le numéro 1 de foot-info, le journal de l'A.C.B.G. Celui-ci paraîtra une fois par trimestre et vous informera ainsi régulièrement de la vie de notre association.

Les dirigeants de l'A.C.B.G. se tiennent à votre disposition pour vous informer davantage sur nos activités. Vous pouvez aussi contacter les membres du bureau :

Président :	Y. CARREIN	Tél. 40.03.51.60
Vice-Présidents :	H. GANACHAUD	Tél. 40.06.07.45
	D. DELACOURT	Tél. 40.03.59.62
Secrétaire :	M.-T. GARREAU	Tél. 40.03.52.52
Secrétaire Adjoint :	A. HERBRETEAU	Tél. 40.03.53.93
Trésorier :	A. BERNARD	Tél. 40.03.50.35
Trésorier Adjoint :	J.-C. HEMERY	Tél. 40.03.56.27

Club Yoga

Basse-Goulaine



CLUB YOGA

Les cours de YOGA qui ont repris depuis le 15 septembre sont ouverts à tous. Cette année, nous comptons quelques messieurs dans nos rangs.

Les séances ont lieu à l'ancienne école maternelle :

- le lundi à 18 h 30
- le mercredi à 10 h 15 (adultes et adolescents)
- le jeudi à 10 h et à 18 h 30

Les inscriptions sont encore possibles, notamment pour le cours du mercredi.

Renseignements : Tél. 40.34.51.26 ou 40.06.01.65

C'est avec beaucoup d'intérêt que certains pratiquants du Yoga ont découvert la danse, la musique traditionnelle et la peinture indiennes qui nous ont été présentées par Malini RANGANATHAN, célèbre danseuse indienne, déléguée par le Service Animation & Arts Plastiques de la Maison de la Culture de Loire-Atlantique. Des cours sont envisagés prochainement à BASSE-GOULAIN.

Pour tous renseignements, téléphoner au 40.06.07.27

DANSE RYTHMIQUE - MODERN'JAZZ

Les inscriptions sont toujours réalisables pour les cours de Danse Rythmique & Modern'Jazz, dispensés par Nadine LUNION Professeur diplômé d'Etat.

Les cours se déroulent à la salle du "Zodiaque" (face P.T.T.) chaque lundi et vendredi.

Pour tous renseignements, téléphoner au 40.50.33.31 (sauf mercredi)

Spectacle à NANTES, le 18 juin 1989.

COMITE INTER-SOCIETES DE BASSE-GOULAIN

CALENDRIER HIVER 1988 - 1989

03.12.1988	SOIREE CHOUCROUTE	A.P.E.L.
03.12.1988	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE
18.12.1988	CYCLO-CROSS	AVENIR CYCLISTE
18.12.1988	TOURNOI en SALLE	A.C.B.G.
20.12.1988	CINEMA	AMICALE LAIQUE
14.01.1988	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE
20.01.1989	GALETTE DES ROIS	TENNIS
21.01.1989	SPECTACLE CHANSON	AMICALE LAIQUE
21.01.1989	SOIREE LOTO	A.P.E.L.
28.01.1989	CONCOURS DE BELOTE	A.C.B.G.
04.02.1989	SOIREE DE L'AMICALE	AMICALE LAIQUE
du 10 au		
18.02.1989	CAMP de NEIGE	A.G.L.A.E.
11.02.1989	CONCOURS DE BELOTE	A.F.N.
25.02.1989	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE
MARS 1989	En prévision 3 Week end pour	THEATRE
11.03.1989	CINE-CLUB	AMICALE LAIQUE
31.03.1988 & 01 - 02.1989	3 JOURS DE BASSE-GOULAIN	AVENIR-CYCLISTE;

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

(Cours adultes & adolescentes)

Pour votre forme, votre détente ...

Les cours de gymnastique et de danse JAZZ ont repris le 22 septembre - salle Zodiaque.

Renseignements et cours :
lundi, jeudi, samedi de 9 h à 10 h
jeudi de 19 h 30 à 20 h 30

Danse JAZZ
mercredi de 17 h 30 à 19 h
samedi de 10 h 30 à 12 h

GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS A.F.N. - U.N.C. - A.C.P.G.

Notre Assemblée Générale aura lieu le

samedi 28 janvier 1989 à 14 h 30 Salle Saint-Brice

Toutes les personnes voulant adhérer à notre Groupement sont invitées à venir participer à cette réunion.

Une permanence sera faite pour l'encaissement des timbres, les dimanches 29 janvier et 5 février 1989 de 10 h à 12 h au Café-Tabac.

Notre concours de belote aura lieu le

samedi 11 février 1989 à 14 h 30 Salle du Rugby, au terrain des Rouleaux.

Nous invitons toute la population à y participer.
Nombreux lots et un lot à chaque participant.



ASSOCIATION "BOURSE AUX VETEMENTS" PLANNING 1989

Printemps	17 - 18 & 20 mars 1989
Automne	15 - 16 & 18 septembre 1989
Jouets + Troc	le samedi 18 novembre 1989

Notre Association se réjouit du succès obtenu par nos activités à nouveau cette année.

Nos trois bourses : printemps, automne et bourse aux Jouets et petit troc, se sont déroulées dans de bonnes conditions avec une équipe de 20 personnes environ et ce, durant 2 et parfois 3 jours.

Nous restons persuadés que cette activité répond à un besoin sur notre Commune : ne plus gaspiller, ne plus jeter et acquérir des vêtements ou objets encore en bon état à des petits prix.

Déjà des projets pour 1989 après notre Assemblée Générale qui vient d'avoir lieu !

Pour l'équipe
N. LE GOC



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Antenne de BASSE-GOULAIN

Comme les années précédentes, le Secours Populaire Français organisera une vente de gui et de houx.

Il vous proposera sur le marché, le mercredi 21 décembre, pour une somme modique, la possibilité de décorer votre maison.

Par avance, nous vous remercions de votre participation qui permettra d'offrir un Noël aux plus défavorisés.

AMICALE
INTERCOMMUNALE
DE
DONNEURS DE SANG
BENEVOLES



L'Amicale se félicite du résultat obtenu lors des dernières collectes de l'année 1988. 207 Personnes se sont présentées dont 23, pour la première fois. Pour la Commune de BASSE-GOULAIN, cela se traduit, par la présence, le Lundi 21 Novembre, de 74 Donneurs, parmi lesquels, on pouvait constater, 12 Premiers Dons. Un Grand Merci à toutes ces bonnes volontés qui viennent grossir nos rangs, espérant nous retrouver toujours plus nombreux, pour aider à sauver des vies humaines.

Le Président
Roland COLLET

COLLECTES DE SANG 1989

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

Lundi 20 Février (m. et s.) - Salle Escall
Lundi 22 Mai (m. et s.) - Salle Escall
Dimanche 28 Mai (matin) - Salle Escall
Lundi 28 Août (m. et s.) - Salle Escall
Lundi 27 Novembre (m. et s.) - Salle Escall

BASSE-GOULAIN

Jeudi 23 Février (soir) - Salle St-Brice
Samedi 26 Août (matin) - Groupe Scolaire
Lundi 4 Décembre (soir) - Salle St-Brice

HAUTE-GOULAIN

Samedi 25 Février (matin) - Salle de la Mairie
Mardi 5 Septembre (soir) - Salle de la Mairie
Mardi 28 Novembre (soir) - Salle de la Mairie

Assemblée Générale Samedi 4 Mars
Salle ESCALL ST-SÉBASTIEN S/LOIRE

ASSOCIATION

“BONHEUR EIFFEL”

Régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901, n° 16048



Noël jour de fête pour tous, c'est le voeu de chacun, c'est l'engagement personnel de certains pour que ce voeu devienne réalité.

Pour les jeunes handicapés mentaux de notre centre, tout s'organise pour que ce premier Noël dans leur maison soit un moment très fort, et nul doute que le souvenir qui restera pour, jeunes, parents et amis sera un bienfait, un réconfort après cette dure année passée.

Notre assemblée générale du 21 Octobre 1988, nous a rassemblés nombreux, avec beaucoup de fidèles et quelques nouveaux. Chacun a pu mesurer le travail important accompli, bien sûr il reste encore à faire ; à nous, avec nos amis, de continuer dans cette même direction : savoir donner avant de recevoir.

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues.
Contacter J. Marécaux 40.03.55.77.

INFORMATIONS DIVERSES

TRANSPORTS PUBLICS "DEMANDEURS D'EMPLOI"

Lors de la séance du 15 Mai 1987, le Conseil Municipal a décidé d'étendre à tous les demandeurs d'emploi, suivant les conditions de ressources, l'attribution d'un billet mensuel "DEMANDEUR D'EMPLOI" pour l'utilisation des bus du réseau "T A N".

I - La DISTRIBUTION DES TICKETS se fera sur présentation de :

- la carte d'inscription de demandeur d'emploi,
- le dernier justificatif de pointage,
- 1 photo (1ère demande).

et aura lieu pour l'année 1989, les :

DATES DE DISTRIBUTION	MOIS DE VALIDITE DU TICKET	HEURES
30 Décembre 1988	Janvier 1989	9h à 12h 14h30 à 17h
27 Janvier 1989	Février 1989	" "
24 Février 1989	Mars 1989	" "
31 MARS 1989	Avril 1989	" "
28 Avril 1989	Mai 1989	" "
26 Mai 1989	Juin 1989	" "

II - CONTROLE DES RESSOURCES

Le contrôle des ressources se fait une fois par trimestre civil :

- Semaine du 16 au 20 JANVIER 1989 (revenus de OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE 88)
- Semaine du 17 au 21 AVRIL 1989 (revenus de JANVIER, FEVRIER, MARS 1989)

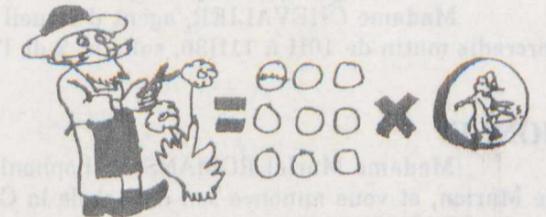
Les demandeurs d'emploi doivent se présenter, à la Mairie, afin de retirer les imprimés nécessaires à l'établissement de ces contrôles, aux dates indiquées ci-dessus, faute de quoi leur demande ne sera pas acceptée.

CONTAINERS à VERRES

Il est rappelé que des containers (situés sur la Commune) sont réservés exclusivement à la récupération des bouteilles en VERRE.

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène aucun emballage (bouteille plastique ou carton) ne doit être entreposé à côté de ces containers, ceux-ci étant vidés uniquement au moyen d'un camion-grue par la Société Grandjouan, excluant de ce fait tout ramassage manuel. Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces consignes.

A.D.A.S.E.A. MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE



A l'approche de votre cessation d'activité, vous vous posez un certain nombre de questions !

- Comment constituer votre dossier RETRAITE ?
- Pouvez-vous prétendre à l'I.A.D. - I.V.D., à une prime de cessation ?

Pour y répondre les délégués M.S.A. du Canton de VERTOU vous invitent à une réunion d'information animée par :

- l'A.D.A.S.E.A.
- la M.S.A.

Le MARDI 10 JANVIER 1989
à 14 H 00 - Salle POLYVALENTE
Boulevard VERLYNDE
44690 LA HAIE FOUASSIERE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en Octobre, Novembre, Décembre 1971 doivent se présenter en Mairie du 2 au 31 Janvier 1989 (sauf le samedi matin) munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser militairement.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nouveaux habitants sur la Commune
Jeunes atteignant leur majorité avant le 28 Février 1989,
Nous vous rapellons que vous devez vous inscrire avant le 31 Décembre 1988 sur les listes électorales de la Commune.

VACCINATIONS

Une séance gratuite de vaccinations (TETRACOQ, D.T. Polio, TETANOS) a lieu le premier mercredi de chaque mois, sauf Juillet et Août, à 13H45 au Centre Social, 156, rue du Grignon.

D.D.I.S.

CENTRE MEDICO-SOCIAL 156, rue du Grignon

Permanences de Madame GODARD Puéricultrice
Le service de Protection Maternelle et Infantile de la D.D.I.S. vous informe qu'à compter du 1er Janvier 1989, les consultations d'enfants auront lieu le :
- 1er jeudi après-midi de chaque mois, sur rendez-vous,
au lieu du 1er jeudi matin.

Les rendez-vous peuvent être pris en téléphonant au secrétariat du centre social de BEAUTOUR - Tél : 40.34.39.85.

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE C.P.A.M.

Madame CHEVALIER, agent d'accueil de la Sécurité Sociale est à votre disposition tous les mercredis matin de 10H à 11H30, salle n° 2 de l'ancienne maternelle.

ANNONCE

Madame Muriel ROMANS, orthophoniste à la joie de vous faire part de la naissance de sa fille Marion, et vous annonce son départ de la Commune. Elle sera remplacée par Mademoiselle Véronique GRAVOUILLE.



ALLO... BASSA-GOULAINA

MAIRIE Services Administratifs	40.03.55.56
Mairie Services Techniques	40.06.05.09
MAIRIE Gardien	40.03.50.98
Centre Médico-Social	40.06.02.31
Halte-Garderie	40.03.56.91
GENDARMERIE St Sébastien s/Loire	40.80.56.93
POMPIERS Vertou	40.03.17.18

NOTRE CARRÉ**NAISSANCES**

Julien BLARD 3, rue de la Chataigneraie
Pierre-Marie LE GLOAFEC 5, rue de la Source
Delphine CHARRIER 3, imp Paul Claudel
Pauline DERRÉ 28, rue de la Baillée
Camille DEUTSCH 7, rue des Prunus
Angéline VIAUD 1, rue de la Grillonnais
Camille COUDRIAU 45 rue de la Jarnigarnière
Maxime RAVON 6, rue des Prés Verts
Stéphanie DARNAND 192, rue de Goulaine
Pauline BEDIN 65, rue des Vallées
Elisabeth COIFFIC 5, avenue des Ormes
Adeline PINGUAUD 13, impasse des Ajones
Marc-Antoine RALLIER 6, rue des Vanniers

MARIAGES

Norbert GAUTREAU & Ghislaine LEROI - rue de la Jarnigarnière
Christophe ROBERT - La Chapelle/Erdre & Marie-Christine TOSKER - les Hauts
Marcel GILLIER & Eliane SORJIN - rue de l'Île de France
Jean Luc LLORIS & Martine L'ECHEVE - rue de l'Abbaye

DECES

Gérard LE SAYEC - 45 ans - 1, rue de Provence
Clémence GUILLOU - 86 ans - 125, rue des Vallées
Lara BOUJY - 7 mois - 3, imp du Calvaire
Christophe VIAUD - 15 ans - 89 rue des Vallées
Monique SAVAGNER - 61 ans - 5, rue du Parc
Marie-Thérèse LACOSTE - 55 ans - 95, rue de la Jarnigarnière
Marie GUILLOU - 82 ans - 116, rue des Vallées

